



HAL
open science

Grade Master - Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02029649

HAL Id: hceres-02029649

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029649v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Grade master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Santé

Établissement déposant : Aix Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Après avoir validé les deux années du Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFG-SP2 et DFA-SP3), les étudiants poursuivent leurs études par un Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFA-SP) sur deux ans à la faculté de pharmacie de Marseille. Les principaux objectifs définis par l'arrêté du 8 avril 2013 doivent permettre :

- l'acquisition de connaissances scientifiques, médicales et pharmaceutiques ;
- l'acquisition de connaissances pratiques ;
- l'acquisition de compétences d'écoute et d'accompagnement du patient ;
- l'apprentissage du travail en équipe.

Ces deux années de formation doivent permettre aux étudiants de s'orienter vers un troisième cycle court (filière officine et industrie) ou un troisième cycle long via le concours d'Internat.

Les enseignements sont organisés en unités d'enseignement (UE) avec un premier semestre commun à l'issue duquel l'étudiant devra choisir sa filière avec ses UE spécifiques de filière. Un stage d'application en officine de 15 jours est obligatoire quelle que soit la filière. La cinquième année est un stage hospitalo-universitaire avec 12 mois à mi-temps pour la filière officine et six mois à plein temps pour les filières industrie et internat. Pour la filière industrie, les étudiants devront valider un stage de trois mois minimum en milieu professionnel.

Pour être validée, la moyenne de chaque UE doit être supérieure ou égale à 10/20 à condition de ne pas avoir de notes inférieure à 8/20.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP) comporte quatre semestres et permet l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS). Elle est commune aux trois filières professionnelles du troisième cycle de la formation mais comporte dès le deuxième semestre de DFASP première année (DFASP1) un début de spécialisation selon le choix de l'étudiant pour l'une des deux filières courtes d'officine ou d'industrie ou pour la filière longue d'internat en pharmacie. Le schéma global des études de pharmacie en début de document est très appréciable.

Une place importante est donnée aux stages quelle que soit la filière.

La faculté a développé un panel impressionnant d'outils informatiques tels des initiatives de pédagogies inversées, des procédures de vote en ligne, des jeux de rôles ainsi que des travaux pratiques (TP) de simulation en pharmacologie. Des

<p>UE d'initiation à la recherche sont mises en place avec des stages en laboratoires de recherche permettant aux étudiants de suivre un M2. Dommage que le dossier ne nous précise pas les effectifs impliqués. Le certificat informatique et internet métiers de la santé (C2ims) est proposé aux étudiants ainsi que le certificat de synthèse pharmaceutique proposé à l'oral en quatrième année sans ECTS. L'internationalisation est validée en industrie par un score au <i>Test of English for International Communication</i> (TOEIC) supérieur à 750.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel</p>
<p>La formation est la seule des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse et la deuxième de France par nombre d'étudiants admis. Des liens pédagogiques existent également avec d'autres établissements comme la faculté de médecine, l'institut d'administration des entreprises (IAE), la faculté de droit ou de sciences mais aucune précision n'est fournie sur la nature des liens.</p> <p>Pour l'initiation à la recherche, la formation s'appuie sur des partenariats avec des équipes labellisées (huit unités de recherche) et des écoles doctorales (sciences de la vie, chimie et environnement) permettant aux étudiants de suivre parallèlement des enseignements de masters 1 et 2. Il aurait été bon de disposer de plus de détails concernant les effectifs concernés, la liste et l'intitulé des laboratoires, l'évolution quinquennale etc.</p> <p>La politique internationale de l'Université dans le domaine de la santé est forte (21 universités, sept pays européens entre autres), le programme ERASMUS en est un exemple.</p>
<p>Insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>A ce niveau de la formation, les étudiants intègrent tous un troisième cycle court ou long selon les filières choisies car tous les étudiants doivent poursuivre leurs études pour l'obtention de leur diplôme d'état de docteur en pharmacie.</p> <p>On notera en particulier une augmentation du nombre d'étudiants en DFA en raison d'un fort taux de redoublement en DFG. Le taux de redoublement en DFASP 1 et deuxième année (DFASP2) est faible (96,8 et 92,7 % d'admis en l'année supérieure).</p> <p>Malgré les modifications récentes des études pharmaceutiques, on aurait aimé avoir des données sur les années antérieures en particulier pour juger de l'impact des réformes.</p> <p>Il n'existe pas de réorientation ni d'insertion professionnelle en fin de DFASP.</p>
<p>Pilotage de la formation</p>
<p>La liste des enseignants est fournie et montre l'implication de ces enseignants dans l'encadrement des étudiants (nombreux responsables et co-responsables d'UE). Les partenaires dans les filières hospitalières, d'officine ou d'industrie sont supervisés par des enseignants de la faculté mais nous ne disposons pas des modalités de recrutement de ces partenaires.</p> <p>On appréciera la mise en place depuis plusieurs années d'une évaluation des enseignements par les étudiants via une application web dont le fonctionnement et les critères d'évaluation sont explicités. A partir de l'analyse des résultats, des réflexions sont engagées avec le vice-doyen pédagogique et le corps enseignant pour améliorer les enseignements.</p> <p>Il manque actuellement une politique réelle de suivi des diplômés. La faculté en est consciente mais elle devrait l'envisager sur toutes les filières et pas que sur la filière industrie. Un suivi des compétences est mis en place avec dans certain cas un « passeport professionnel ». Un exemple en annexe aurait été intéressant.</p> <p>Il est regrettable qu'aucun conseil de perfectionnement en tant que tel ne soit mis en place.</p>
<p>Bilan des effectifs et du suivi des étudiants</p>
<p>Les effectifs sont croissants sur les trois dernières années (de 147 en 2013/2014 à 206 en 2015/2016) correspondant au taux important de redoublement dans la formation (environ 20 % dès la mise en place de la première année commune aux études de santé (PACES)). L'évolution actuelle est à un retour à la normale. Sur les cinq dernières années, on aurait pu connaître les effets de la PACES et en déduire les améliorations possibles.</p> <p>Le suivi des étudiants au cours de la formation est surtout formalisé dans le document pour le suivi des stages mais aucune information n'est disponible pour évaluer le parcours de l'étudiant dans sa filière ni les effectifs des différentes filières.</p> <p>Les étudiants en situation de handicap ou sportifs de haut niveau bénéficient de dispositions spécifiques pour l'organisation de leur formation.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Offre variée d'unités d'enseignement et de stages permettant des parcours personnalisés pour les étudiants.
- Pédagogie diversifiée avec recours aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), à la pédagogie inversée et à la simulation.
- Ouverture forte et variée vers le monde hors académique et vers l'international.

Points faibles :

- Manque d'information chiffrée sur la répartition des étudiants dans les différentes filières.
- Pas de réel conseil de perfectionnement.

Avis global et recommandations :

La formation est bien décrite en particulier pour les stages proposés aux étudiants des différentes filières.

L'accès aux nouvelles pédagogies, l'évaluation de/par l'étudiant et le suivi personnalisé de l'étudiant sont visiblement bien développés. L'insertion professionnelle est donc la priorité de la formation.

L'ouverture au monde hors académique et à l'international est très appréciable. On peut seulement regretter la faiblesse des relations avec d'autres formations de santé, localement et nationalement et l'absence de réel conseil de perfectionnement.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

DFA

N° du rapport HCERES :
419841

Intitulé de la formation :
Diplôme de Formation Approfondie
en Sciences Pharmaceutiques

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

Conclusion de l'évaluation

Points faibles	<p>« Manque d'information chiffrée sur la répartition des étudiants dans les différentes filières. »</p> <p>La répartition de l'orientation en 4^e année (2^e semestre du DFA-SP1) des étudiants dans les trois filières est rapportée dans le tableau ci-dessous.</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> <th>2016-2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Officine</td> <td>59</td> <td>55</td> <td>63</td> </tr> <tr> <td>Industrie</td> <td>56</td> <td>63</td> <td>57</td> </tr> <tr> <td>Internat</td> <td>70</td> <td>86</td> <td>102</td> </tr> </tbody> </table> <p>Elle est assez stable dans le temps et montre un tropisme légèrement préférentiel pour la filière internat. Les étudiants qui ne réussiront pas le concours de l'internat après une ou deux tentatives, se réorientent principalement vers la filière Officine.</p> <p>« Pas de réel conseil de perfectionnement. »</p> <p>S'il n'y a pas de « conseil de perfectionnement », l'organisation des différentes instances de la faculté permet de traiter les sujets pour lesquels le conseil de perfectionnement est saisi pour donner un avis.</p> <p>Ces différentes instances (Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, Conseil de la Faculté, Equipe de Direction, Commission Pédagogique, Bureau décanal) présentent globalement dans leur composition, les différentes catégories de membres requises dans un conseil de perfectionnement (doyen, enseignants-chercheurs élus, BIATSS élus, étudiants élus, représentants de la formation élus, professionnels) et en assurent les missions.</p>		2014-2015	2015-2016	2016-2017	Officine	59	55	63	Industrie	56	63	57	Internat	70	86	102
	2014-2015	2015-2016	2016-2017														
Officine	59	55	63														
Industrie	56	63	57														
Internat	70	86	102														

Avis global et recommandations

« L'ouverture au monde hors académique et à l'international est très appréciable. On peut seulement regretter la faiblesse des relations avec d'autres formations de santé, localement et nationalement et l'absence de réel conseil de perfectionnement. »

1) Si l'objectif d'UE mutualisée est louable, elle rencontre une difficulté de mise en œuvre sérieuse dans l'élaboration de plannings d'enseignements où les mêmes créneaux doivent être disponibles pour les étudiants des différentes formations. Cependant, il existe quelques expériences de mutualisation d'enseignements avec d'autres formations :

Filière Industrie :

- 1 UE dispensée par l'IAE d'Aix en 5^e année
- Projet d'une autre UE dispensée par l'IAE d'Aix en 4^e année pour 2017-2018.

Filière officine :

UE sur la sexualité et les infections sexuellement transmissibles, organisée par la faculté de médecine et accueillant des étudiants en médecine, en pharmacie et en maïeutique. Mais celle-ci est organisée en 6^e année (3^e cycle court) et non pendant le DFA.

2) Voir la rubrique « points faibles » pour le conseil de perfectionnement.